



Monsieur Jean-Luc MOUDENC
Président de TOULOUSE MÉTROPOLE

Toulouse, le 8 avril 2020

Monsieur le Président,

En cette période difficile à vivre pour l'ensemble des agents, ceux-ci se posent de nombreuses questions sur leur situation administrative de travail et sur les conséquences qui en découlent.

Ce jour, nous vous sollicitons concernant notamment deux sujets pour lesquels nous avons déjà eu quelques premiers échanges avec la DGRH, au moins oralement.

Aussi, nous vous demandons :

- le maintien du droit à l'attribution des tickets restaurant pour l'ensemble des agents quelle que soit leur position administrative.

En effet, il est anormal que des agents perdent ce bénéfice alors même qu'ils ne sont en rien responsables de la situation administrative qui leur est attribuée et dont ils sont victimes.

Pour y remédier, vous pouvez, à l'instar du Conseil Départemental du Haut-Rhin, placer l'ensemble des agents non mobilisés dans le cadre du PCA, en position de télétravail temporaire.

- le respect des procédures en vigueur dans la Collectivité concernant le droit à congés pour tous les agents, là aussi quelle que soit leur position administrative.

Il n'existe ainsi aucun texte qui autorise l'autorité administrative à contraindre les agents à poser des congés.

Des agents n'ont pu annuler des congés ou ont été pressés de bien vouloir en poser.

Or, en l'absence d'une réglementation le permettant, chaque agent peut demander à poser des congés, à les modifier voire à les annuler.

Il est à noter que ces procédures sont d'autant plus mal vécues du fait de la mise en place de Chronotime qui ne permet qu'à certains agents (le plus souvent les managers mais pas tous) d'avoir accès à distance à la gestion de leurs congés (voire à ceux de leur équipe quand le manager de proximité n'a pas de VPN).

Nous pensons qu'il est urgent que la Collectivité adopte une solution juste et équitable pour tous et qui préserve les droits de chaque agent.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour la CGT T.M

Pour FO T.M-CCAS

Mathieu BARRIERE

Nicolas REFUTIN